



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ac-nantes.fr



France Relance : plus de 8 millions d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'Université d'Angers

L'État attribue 8,520 millions d'euros à l'Université d'Angers pour financer neuf opérations de rénovation énergétique sur certains de ses bâtiments.

Le Recteur de la Région académique Pays de la Loire, William Marois, a présenté le 12 mai, avec le Préfet du Maine-et-Loire, Pierre Ory, et le Président de l'Université d'Angers, Christian Roblédo, à la Bibliothèque Universitaire du campus Belle Beille, l'ensemble des opérations retenues.



Le Plan France Relance est un plan d'investissement historique de l'État, de 100 milliards d'euros, pour redresser durablement l'économie française. Il se déploie sur trois axes : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale.

Dans le cadre du volet écologique, 1,3 milliard d'euros sont spécialement dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments des Crous et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

À ce titre, l'État a attribué plus de 8 millions à l'Université d'Angers.

Les travaux de réhabilitation de la Bibliothèque Universitaire du campus de Belle Beille représentent la plus importante de ces opérations. Ils permettront de réduire la consommation énergétique du bâtiment de plus de 75 % et d'améliorer les conditions de travail des étudiants et de conservation des fonds documentaires.

Le site Amsler de la faculté de Santé bénéficiera également de travaux d'envergure. Les autres opérations retenues portent sur la modernisation des éclairages, le remplacement de systèmes de chauffage et de ventilation de certains bâtiments des trois campus angevins.

« Ces opérations visent la diminution des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation énergétique et de la facture énergétique de l'université d'Angers », a expliqué son Président, Christian Roblédo. « L'enjeu est bien sûr aussi d'améliorer la qualité de vie et de travail des étudiants », a souligné le Recteur William Marois.



L'objectif du Plan de Relance étant de relancer l'économie, les travaux doivent être réalisés rapidement et devront être achevés avant la fin de l'année 2023, a également rappelé le Recteur.

M.A.J. le 21/05/2021

Dans cette rubrique

- [Projet académique](#)
- [Actualités](#)
- [France Relance dans la région académique Pays de la Loire](#)
- [Espace presse](#)
- [Dossiers thématiques](#)
- [Enseignement des langues vivantes](#)
- [Plan académique de développement du sport scolaire](#)

À télécharger

- [Opérations retenues pour l'université d'Angers](#)

À voir aussi

- [Vidéo de présentation](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37